

Un échange de lettres entre le colonel PASSY et M. Maurice SCHUMANN

Nous publions, ci-dessous, à titre d'information, l'échange de lettres qui a eu lieu entre le colonel Dewavrin (Passy) et M. Maurice Schumann.

Mais nous tenons à déclarer combien nous déplorons une telle polémique, pareille à celles que nous avons connues avant guerre, à la veille des élections, et qui, dans le cas présent, met aux prises deux Compagnons de la Libération qui, l'un et l'autre ont rendu d'éminents services au pays.

La lettre du colonel PASSY

Voici plusieurs semaines que je voulais vous écrire cette lettre ; seule ma santé, encore actuellement chancelante, y apporta un regrettable retard.

Vous avez, dans le journal « l'aube », organe officiel du parti dont vous êtes le chef, laissé dire, il y a déjà quelque temps, que j'étais « un officier devenu indigne ».

Pendant des mois, au nom d'un soi-disant « intérêt national » dont « on » me rabâchait les oreilles, j'ai gardé un silence complet. Mais, le 28 août dernier, le gouvernement, présidé par un membre de votre parti, publiait à mon endroit un communiqué qu'il s'était attaché à rendre aussi infamant que possible. Je répondis aussitôt par la voie de la presse en réclamant des juges, une instruction régulière, un procès public ; en effet, si le gouvernement estimait que j'avais commis des fautes méritant une sanction, seul le pouvoir judiciaire me semblait (et me semble toujours) qualifié pour apprécier mes actes avec une indépendance suffisante et en dehors de tout esprit partisan.

Malgré mes demandes répétées, le gouvernement me refuse ces juges auxquels je suis prêt à expliquer, au grand jour, ce que j'ai fait... et ce que je n'ai pas fait, mais qu'« on » m'a demandé ou suggéré de dire pour enlever à l'« affaire Passy », pure question de technique des services secrets, le côté politique que, paraît-il, certains membres du gouvernement persistaient à y voir.

Seuls des juges, de vrais juges, seront qualifiés pour dire si oui ou non je suis coupable et si je suis « devenu indigne ». Ce n'est sûrement pas vous qui pouvez vous prononcer sur ce point.

Vous, bien moins qu'un autre, monsieur Schumann, et voici pourquoi : Dans la nuit du 4 août 1944, 31 officiers alliés quittaient l'Angleterre à bord du huit avions Liberator pour être parachutés en Bretagne.

Nous étions, vous et moi, parmi ces officiers.

Dans le car qui nous emmenait de Londres au terrain d'aviation, nous n'entendîmes que vous ! Ah ! disiez-vous, on allait voir ce que l'on allait voir !

Lorsque nous fûmes tous revêtus de notre équipement au camouflage vert et noir, vous étiez déjà moins faraud, monsieur Schumann !

Personnel et matériel furent parachutés un peu au sud de Guingamp.

Les Boches étaient à deux kilomètres de là, aussi nous maudîmes tous un Liberator qui repassa quatre fois sur le terrain à cent mètres d'altitude, nous forçant à chaque passage à rallumer les feux de notre balisage, alors que nos « containers » d'armes se trouvaient dispersés sur un très vaste espace.

Le colonel Eon, chef de cette fameuse mission « Aloès », homme de cinquante ans, sauta cette nuit-là pour la première fois de sa vie et se blessa cruellement. Pendant qu'on lui donnait les premiers soins, je rassemblai les officiers et constatai que nous n'étions plus que trente.

Oui, nous n'étions plus que trente, M. Schumann... et vous n'étiez pas là ! Toute cette nuit du 4 août 1944, nous la passâmes à rassembler nos armes... et à vous chercher !

Le lendemain, je recevais un télégramme chiffré qui m'apprenait que : « le capitaine Schumann, indisposé au moment de sauter, était rentré à Londres et nous rejoindrait par ses propres moyens ! » (sic). On vous attend encore !

Trente officiers alliés sont prêts à témoigner de la véracité de cette... aventure !

Que croyez-vous que pensèrent le colonel Stevens, les commandants Davis, Drinkwater, Rees... et tous les autres ?

Essayez d'imaginer ce que fut notre honte lorsque nous sûmes qu'un officier français avait sauté, au sein d'une mission alliée, refusé de sauter et cela quatre fois de suite !

Vous êtes, monsieur Schumann, le seul cas de cette guerre, d'un Français qui ait « renâclé » devant un saut opérationnel... le seul cas sur près de cinq mille sauts effectués en France occupée.

Je vous savais un lâche devant le danger... et je me suis tu pour ne pas ternir l'image que des millions de braves Français s'étaient faite du « porte-parole de la France combattante ».

Aujourd'hui, j'ai pu constater que moralement aussi vous étiez un lâche... capable de toutes les trahisons dissimulées sous l'apparence verbeuse d'une fidélité changeante et multiforme ! Vous essayez de duper des milliers d'honnêtes gens ; c'est pourquoi je vous écris cette lettre, que je rendrai publique afin que nul n'ignore la vraie figure du chef du Mouvement républicain populaire.

Une troupe, m'a-t-on appris lorsque j'étais jeune sous-lieutenant, vaut ce que vaut son chef... J'espère pour le M.R.P. qu'il saura trouver rapidement un chef moins « indigne » que vous.

Vous avez, monsieur Schumann, au cours de cette nuit du 4 août 1944, acquis un « privilège », celui de vous taire... ; ce privilège vous l'avez aboli préférant sans doute vous livrer à des conversations... entre déserteurs !

Signé : colonel DEWAVRIN

La réponse de M. Maurice Schumann

Engagé volontaire, dès le premier jour de la guerre, enrôlé dans les Forces Françaises Libres, dès le premier jour de la Résistance, débarqué sur les côtes de Normandie, dès le premier jour de l'assaut libérateur, j'ai été successivement : cit. à l'ordre du corps d'Armée le 19 juillet 1944 par le général Koenig, délégué militaire pour le front Nord, commandant en chef des F.F.I.

Cité à l'ordre de la Division le 25 août 1944 par le général Leclerc, commandant la deuxième division blindée ;

Décoré de la croix de la Libération par le général de Gaulle en personne le 14 juillet 1945.

Je passe sur les témoignages qui ne viennent pas de mes chefs, notamment sur celui de l'Anglais Richard Mac Milan qui, dans un article de l'« Evening Standard » sur les opérations de débarquement auxquelles il participa le 6 juin avec moi-même, me rendit un des hommages les plus émouvants qu'aucun combattant français ait jamais reçu d'un combattant allié.

Quant à l'épisode qui se situe entre les deux citations de la bataille de France, j'en tire une fierté supplémentaire.

Blessé au pied gauche pendant la bataille de Cherbourg sans avoir accédé de me faire soigner, rappelé en Angleterre pour quelques jours sur l'ordre de mes chefs, blessé de nouveau au ventre au cours d'un entraînement volontaire, mais acharné dans ma décision de retourner en France, je réussis, de justesse, à me faire adjoindre à une mission. Le ventre couvert de bandages je m'évanouis après m'être hissé dans l'appareil. Le chef de bord et mes camarades de vol — tous Américains — après m'avoir ranimé et déshabillé m'interdirent et m'empêchèrent de bouger malgré mes adjurations. A l'infirmerie de l'aérodrome le médecin américain me trouva dans un état tel qu'il me prescrivit des semaines de repos. Mais, quelques heures plus tard, je réussissais à repartir en dissimulant mon état et je gagnais une nouvelle citation au feu dans la division Leclerc. Comme je l'avais dit au médecin américain, j'avais attendu la libération de Paris pour me soigner.

Quand on a été défini par le héros de Bir-Hacheim comme « un officier courageux jusqu'à la témérité, animé du plus pur patriotisme, volontaire pour les missions dangereuses ».

Quand on a été qualifié par le libérateur de Paris et de Strasbourg comme « un officier énergique et brave, au premier rang des unités d'attaque les entraînant derrière lui à l'assaut ».

Quand le premier Résistant de France vous a reconnu, sur le front des troupes, comme son compagnon « pour la libération de la France dans l'honneur et par la victoire ».

On a, non pas le droit, mais le devoir envers ses chefs et ses frères d'armes d'opposer aux calomnieux et aux faussaires un mépris de soldat.

Citation à l'ordre du corps d'armée

Le général de corps d'Armée Koenig, délégué militaire pour le front Nord, commandant en chef des F.F.I., cite à l'ordre du corps d'Armée :

« Schumann (Maurice), capitaine, porte-parole de la France combattante, officier courageux jusqu'à la témérité, animé du plus haut patriotisme, volontaire pour les missions dangereuses, a assuré, sous un violent bombardement, une liaison périlleuse dans la nuit du 18 au 19 juillet 1944 entre les éléments des Forces Françaises de l'Intérieur engagées avec les troupes canadiennes pour la libération de Vaucelles ; a ramené en traversant l'Orne, un soldat F.F.I. grièvement blessé. »

Cette citation comporte l'attribution de la croix de guerre avec étoile de vermeil.

Citation à l'ordre de la 2^e division blindée

Le général Leclerc commandant la deuxième Division Blindée, cite à l'ordre de la division :

« Schumann (Maurice), capitaine, officier énergique et brave Le 25 août 1944, au cours de l'attaque de la place de la Concorde, par la rue de Rivoli, alors que rien ne l'y obligeait, était au premier rang des unités d'attaque, encourageait nos soldats, les entraînant derrière lui à l'assaut maleré d'un feu nourri des canons et des armes automatiques ; a pris part activement à l'attaque du ministère de la Marine et à la reddition de toute sa garnison. »

La citation ci-dessus comporte la croix de guerre avec étoile d'argent